



Strasbourg, le 20 juin 2011

CDL-PV(2011)002syn
Or. angl

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

87^e SESSION PLÉNIÈRE
(Venise, 17-18 juin 2011)

CARNET DE BORD

La Commission

- a tenu un échange de vues avec M. Davit Harutyunyan, Président du Comité permanent des affaires juridiques et de l'Etat de l'**Arménie**, et a entériné le projet d'avis conjoint intérimaire de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de code électoral de l'Arménie, préalablement entériné par le Conseil des élections démocratiques ;
- a adopté l'avis sur des ajouts au code pénitentiaire de l'Arménie ;
- a été informée des suites données à l'avis conjoint intérimaire de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi sur les rassemblements publics de l'Arménie ;
- a adopté l'avis sur la compatibilité avec les normes universelles des droits de l'homme d'un avertissement du Ministère de la Justice de **Bélarus** adressé au Comité Helsinki du Bélarus, mais a décidé de ne pas le distribuer en attendant l'épuisement des recours internes ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Margarita Popova, Ministre de la Justice de la **Bulgarie**, et a adopté l'avis sur la 6e version révisée du projet de loi sur la confiscation des biens acquis par une activité criminelle ou une infraction administrative de la Bulgarie ;
- a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le code électoral unifié de la Bulgarie, préalablement adopté par le Conseil des élections démocratiques ;
- a été informée des suites données à l'avis intérimaire sur le projet d'amendements à la loi sur les réunions et les manifestations de la **Géorgie** ;
- a tenu un échange de vues avec M. Jozsef Szàjer, membre du parlement européen, et a adopté l'avis sur la nouvelle constitution de la **Hongrie** ;
- a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur la loi constitutionnelle sur le système judiciaire et le statut des juges du **Kazakhstan**;
- a tenu un échange de vues avec Mme Galina Skripkina ainsi qu'avec les autres membres de la délégation du parlement de **Kirghizistan**, et a adopté :
 - l'avis sur le projet de loi sur la chambre constitutionnelle de la Cour suprême de Kirghizistan ;
 - l'avis sur le projet de loi sur les modifications à la loi constitutionnelle sur le statut des juges de Kirghizistan ;
 - l'avis sur le projet de loi sur le Conseil sur la sélection des juges de Kirghizistan ; et
 - l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi sur les élections présidentielles et parlementaires, sur le projet de loi sur les Commissions électorales et sur le projet de loi sur les élections locales de Kirghizistan, préalablement adopté par le Conseil des élections démocratiques ;
- a adopté le mémoire *amicus curiae* sur trois questions relatives à l'article 78 de la Constitution de la **Moldova** ;
- a tenu un échange de vues avec M. Ranko Krivokapic, Président du parlement de **Monténégro**, et :

a adopté l'avis sur le projet d'amendements à la Constitution du Monténégro relatif à la réforme du système judiciaire et les procureurs et

a entériné l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet d'amendements au projet de loi électorale du Monténégro, préalablement entériné par le Conseil des élections démocratiques ;

- a entériné sans débat le projet d'avis intérimaire sur les projets de décisions du Conseil supérieur de la magistrature et du Conseil des procureurs de l'Etat sur la mise en œuvre des lois sur les amendements aux lois sur les juges et sur le ministère public de la **Serbie** ;
- a été informée des suites données à l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le financement des activités politiques de la Serbie ainsi qu'à l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH relatif au projet de loi "modifiant et amendant la loi relative à l'élection des membres du parlement" de la Serbie;
- a été informée par M. Farouk Ahmed Sultan, Président, Cour constitutionnelle suprême de **l'Egypte**, du processus de réforme actuellement en cours dans ce pays ;
- a tenu un échange de vues avec M. R. Ben Achour, Ministre délégué auprès du premier Ministre et récemment nommé comme membre suppléant de la **Tunisie**, sur les développements constitutionnels récents en Tunisie, et a été informée des activités récentes et programmées relatives à ce pays ;
- a adopté le rapport sur la nécessité d'un **code de bonne conduite dans le domaine du financement des campagnes électorales**, préalablement adopté par le Conseil des élections démocratiques ;
- a adopté le rapport sur le **vote à l'étranger**, préalablement adopté par le Conseil des élections démocratiques ;
- a tenu un échange de vues avec M. Oliver Lewis, Directeur exécutif du Centre de Défense des Droits des Personnes Handicapées Mentales, et a décidé de reporter la considération de la révision de la déclaration interprétative du code de bonne conduite en matière électorale relative à la **participation des personnes handicapées aux élections** ;
- a pris note des **compilations** des avis et rapports de la Commission de Venise sur la protection des minorités et sur la justice constitutionnelle ;
- a décidé de rétablir la **sous-commission sur l'Amérique latine** ;
- a tenu un échange de vues avec les représentants du Comité des Ministres, de l'Assemblée parlementaire ;
- a fixé les dates de ses prochaines sessions : 14-15 octobre 2011 ; 16-17 décembre 2011 ; 16-17 mars 2012 ; 15-16 juin 2012 ; 12-13 octobre 2012 et 14-15 décembre 2012.